



## **PROCES-VERBAL NO 13 DU CONSEIL GENERAL**

Mercredi 13 mars 2024 à 19h30 à la salle Festisport à Courtepin  
(la version française fait foi)

Séance du conseil général sous la présidence de M. Peter Grünig, président du Conseil général pour la période 2023-2024.

Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de la séance
2. Appel nominal
3. Approbation de l'ordre du jour de la séance
4. Approbation du procès-verbal de la séance no 12 du 13 décembre 2023
5. Election de la présidence du conseil général pour 2024
6. Election de la vice-présidence du conseil général pour 2024
7. Communication du président du conseil général
8. Vente de la parcelle n°995 à Gurmels
9. Modification du règlement scolaire
10. Postulat du groupe « Courtepin Ensemble » de Mme Regula Hayoz
11. Informations du bureau du conseil général
12. Informations du conseil communal
13. Divers

---

### **1. Salutations et ouverture de la séance**

M. Peter Grünig, président du Conseil général, ouvre la séance à 19h30 :

« Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Syndic,  
Monsieur le Vice-Syndic,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,  
Chers / chères collègues,  
Chères concitoyennes et chers concitoyens,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Je vous souhaite à tous une chaleureuse bienvenue pour cette 13<sup>ème</sup> séance du conseil général.

En préambule, nous allons passer à l'assermentation de Monsieur Sébastien Blanchard.  
Je cède donc la parole à M. le Préfet Christoph Wieland et vous prie de vous lever.

*M. le Préfet Christoph Wieland procède à l'assermentation de M. Sébastien Blanchard.*

Je félicite M. Sébastien Blanchard, Ingénieur agronome de Wallenried, et je lui souhaite beaucoup de plaisir parmi nous.



Je profite également pour saluer très chaleureusement trois jeunes citoyens de notre commune qui participent à cette séance du conseil général. Ils ont été invités par le conseil communal et sont accompagnés par Madame Gilda Bello, conseillère communale. Merci à Mathias, Michal et Noémie pour votre présence ce soir.

Je rappelle que les débats sont enregistrés (comme le permet l'art. 3 du règlement d'exécution de la Loi sur les communes). Les intervenants sont priés d'utiliser les micros mis à leur disposition par les scrutateurs et de décliner leur identité, nom et prénom, afin de faciliter la rédaction du procès-verbal.

Chacun est libre de s'exprimer en français ou en allemand et il est en tout temps possible de demander une traduction, respectivement une explication.

La convocation de la séance a été publiée le 1er mars 2024 dans la Feuille officielle no 9 page 326 et 327, avec l'ordre du jour. Chaque membre du Conseil général a reçu cette convocation par courrier postal et envoyée le 26 février 2024. L'ordre du jour a été préparé par le bureau du Conseil général en collaboration avec le Conseil communal. Il a été publié sur le site internet de la commune afin que les citoyennes et citoyens intéressés puissent y participer. »

## **2. Appel nominal**

M. Peter Grünig passe à l'appel nominal.

L'appel nominal fait remarquer l'absence excusé de M. Mario Wüthrich, conseiller communal, Mmes Nicole Andrey, Christel Maillard Binder, MM Didier Aeberhard, Baptiste Esseiva, Boris Geiser, Jean-Claude Joye et Claude Progin.

Mme Carole Plancherel et M. Stéphane Renz manquent à l'appel nominal.

41 conseillères et conseillers généraux sont présents. La majorité est fixée à 21 voix en cas de votation.

## **3. Approbation de l'ordre du jour de la séance**

Chaque membre du Conseil général a reçu l'ordre du jour tel que proposé ci-dessus.

Y a-t-il des questions ou des remarques au sujet de l'ordre du jour ?

Vote :

Le conseil général accepte à l'unanimité (41 voix) l'ordre du jour tel que présenté.



#### **4. Approbation du procès-verbal no 12 de la séance du 13 décembre 2023**

Le procès-verbal de la séance no 12 du 13 décembre 2023 a été mis sur le Cloud du conseil général, tant en français qu'en allemand. Je remercie Mme Sarah Spiegel pour la rédaction du procès-verbal ainsi que toutes les personnes qui ont contribué aux corrections et à la traduction.

Y a-t-il des questions ou des remarques au sujet du procès-verbal ?

Vote :

Le conseil général accepte à l'unanimité (41 voix) le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2023.

#### **5. Election de la présidence du conseil général pour 2024**

La parole est donnée à M. Dany Horner, il présente Mme Geneviève Nenning pour la présidence du conseil général pour l'année 2024.

Aucune question ou remarque n'est formulée par les membres du conseil général.

Mme Geneviève Nenning est élue tacitement à la présidence du conseil général

*Applaudissement du conseil général.*

La parole est donnée à Mme Geneviève Nenning, présidente pour l'année 2024, elle remercie le président sortant, M. Peter Grünig pour son engagement durant l'année 2023.

*M. Stéphane Renz arrive à 19h44. 42 conseillers présents. La majorité est fixée à 22 voix en cas de votation.*

#### **6. Election de la vice-présidence du conseil général pour 2024**

La parole est donnée à Mme Regula Hayoz Helfer, elle présente Mme Cornelia Rolli Salathé à la vice-présidence du conseil général.

Aucune question ou remarque n'est formulée par les membres du conseil général.

Mme Cornelia Rolli Salathé est élue tacitement à la vice-présidence.

*Applaudissement du conseil général.*

La parole est donnée à Mme Cornelia Rolli Salathé. Elle remercie les membres du conseil général pour leur confiance.



## **7. Communications du président du Conseil général**

M. Peter Grünig poursuit et informe les membres du conseil général des points suivants :

Le parcours hivernal en forêt a eu lieu du 18 décembre 2023 au 21 janvier 2024. Il remercie Mmes Elisabeth Zosso et Romy Meyer ainsi que la commune et tous les amis de la forêt pour la mise en place de ce parcours.

*Mme Carole Plancherel arrive à 19h55. 43 conseillers présents. La majorité est fixée à 22 voix en cas de votation.*

Début février, M. Martin Moosmann, syndic, a reçu une demande de Mme Nadja Sutter, rédactrice en chef de la revue « Commune Suisse », pour donner un interview sur le thème des parlements dans les communes. L'interview a eu lieu en allemand le 23 février 2024 à Courtepin avec le syndic et moi-même. L'article sera publié dans l'édition d'avril en français avec un résumé en allemand et italien.

## **8. Vente de la parcelle n°995 à Gurmels**

M. Daniel Aeschlimann, conseiller communal, présente brièvement la vente de la parcelle n°995 à Gurmels.

La parole est donnée à M. Stephane Renz, président de la commission financière, qui donne un préavis favorable de la commission financière.

Vote :

Le conseil général accepte à la majorité (42 voix) la vente de la parcelle n°995 avec 1 contre-épreuve.

## **9. Modification du règlement scolaire**

Mme Marianne Scherrer Brantschen, conseillère communale, indique que la modification était clairement expliqué dans le message et se tient à disposition pour d'éventuelles questions ou remarques.

Aucune question ou remarque n'est formulée par les membres du conseil général.

Vote :

Le conseil général accepte à l'unanimité (43 voix) le règlement tel que présenté.



## **10. Postulat du groupe « Courtepin Ensemble » de Mme Regula Hayoz – Annexe 1**

La parole est donnée à Mme Regula Hayoz et donne lecture du postulat avec quelques informations supplémentaires.

M. Daniel Aeschlimann, conseiller communal, informe qu'il y a déjà trois secteurs pour la biodiversité sur la commune (1 à Barberêche, 1 à Wallenried et 1 à Villarepos). La commune finance également la biodiversité. Au niveau des îlots de chaleur, il lui semble que cela concerne plutôt les villes. A Courtepin, il n'y en a pas beaucoup. Afin de limiter l'îlot de chaleur à la gare, la commune a planté cinq arbres, dont certains arbres fruitiers. Une autre solution serait de mettre des fontaines avec des jets d'eau mais cela ne serait pas en faveur d'une économie d'eau. Le conseil communal demande de rejeter le postulat car il y a plusieurs chantiers ouverts, dont le projet de la « Ferme Michel » où il y aura aussi des zones vertes.

La parole est donnée à M. Franz Walter du groupe « Entente Bourgeoise » et précise que la commune a déjà suffisamment à faire avec des concepts en suspens comme la création d'une place de village ou de places de parking. Les citoyens sont déjà suffisamment contraints par des prescriptions au niveau fédéral et cantonal, il n'est pas nécessaire d'en rajouter au niveau communal.

La parole est donnée à M. Leon Rufino qui se pose la question s'il n'y a pas un problème de ressources au niveau de la commune.

La parole est donnée à M. Bernard Sturny du groupe « Pluriel/Plural », lequel informe que le groupe Pluriel/Plural trouve bien de se concentrer sur la biodiversité pour éviter principalement la disparition des espèces. Le groupe Pluriel/Plural soutient le postulat.

La parole est donnée à M. Jean-Daniel Horner du groupe « Pour Notre Commune », qui soutient l'agriculture et indique que 50% du territoire communal est dédié au domaine agricole et/ou forestier. Le canton impose aux agriculteurs la biodiversité ce qui représente actuellement 18% sur toute la commune. Les agriculteurs sont encadrés par des biologistes pour améliorer la flore et la protection des espèces menacées, ainsi que d'améliorer la qualité de la biodiversité au lieu de se contenter à la maintenir.

La parole est donnée à M. Jean-François Haas du groupe « Pluriel/Plural » qui ajoute qu'il y a un îlot de chaleur plus vaste qui s'étend du parking de la halle Festisport jusqu'à la sortie du village direction Morat, c'est-à-dire jusque vers les garages avec des voitures, sans parler du parking de la Micarna.

La parole est donnée à Mme Regula Hayoz du groupe « Courtepin Ensemble ». Elle indique que la commune de Courtepin ne peut pas sauver le monde mais au moins réagir pour les citoyens. Ce postulat est également pour soutenir les agriculteurs afin que la commune se concentre sur leur partie (routes, gare, parkings, etc.) sans devoir à nouveau pointer du doigt les agriculteurs.

La parole est donnée à Mme Carole Plancherel du groupe « Le Centre » qui trouve que le postulat est exigeant. Elle suggère de séparer le postulat en deux parties, que le conseil communal s'occupe des îlots de chaleur et pour ce qui est de la stratégie, de la laisser à la charge au canton.

Aucune autre remarque ou question n'est formulée par les membres du conseil général.



Vote :

Le conseil général refusé à la majorité (28 voix) le postulat tel que présenté avec 13 voix favorables et 1 abstention.

## **11. Informations du bureau du conseil général**

M. Peter Grünig remercie M. Nicolas Gurtner de Villarepos et ancien membre du groupe « Entente bourgeoise » pour son travail et son engagement au sein du Conseil général et envers la commune. Il a officiellement démissionné après la séance du 13 décembre 2023 pour la fin de l'année 2023 pour donner suite à une opportunité professionnelle au sein de la commune de Courtepin. M. Peter Grünig lui souhaite plein de succès dans sa nouvelle fonction et ses meilleurs vœux pour le futur.

Il poursuit et souhaite rendre attentif les membres du conseil général sur l'art. 41 du règlement : « Les membres du Conseil général s'expriment en allemand écrit ou en français. Chaque membre a le droit de demander un éclaircissement dans sa langue. »  
Ce rappel est afin d'éviter des messages et des remarques que les séances se tiennent trop dans une langue.

En date du 30 janvier 2024, le bureau a reçu une pétition de propriétaires situés au quartier « Gelber Acker » à Courtaman. Ils demandent une reprise des routes et des canalisations de leur quartier. Mme Geneviève Nanning a pris contact avec la Préfecture et la décision n'appartient pas au conseil général. Le conseil général pourrait être invité à voter uniquement si un montant pour une telle reprise devait figurer au budget.

## **12. Informations du conseil communal**

La parole est donnée à M. Martin Moosmann, syndic.

Il félicite M. Sebastien Blanchard pour son assermentation en tant que nouveau membre du conseil général.

M. Mario Wüthrich a été choisi par le conseil d'Etat pour faire partie du comité de pilotage cantonal dans le cadre du projet éolien. La première séance aura lieu au mois de juin 2024.

Le point de l'interview a déjà été mentionné auparavant par M. Peter Grünig.

Le projet de l'Association intercommunale pour l'épuration Sonnaz-Crausaz - AESC 2040 - a eu un seul recours d'une personne privée.



### **13. Divers**

M. Peter Grünig indique que le conseil communal se prononcera et rendra réponse à la prochaine séance du conseil général, selon l'art. 58 du règlement.

#### **1. Question de Mme Carole Plancherel du groupe « Le Centre / Die Mitte » - Service technique**

La parole est donnée à Mme Carole Plancherel et donne lecture de la question.

« La commune semble avoir de sérieux problèmes avec son service technique. A peine a-t-elle trouvé sa perle rare que cette personne démissionne quand bien même le service technique a fonctionné durant de long mois sans responsable. Le CC peut-il nous donner quelques informations complémentaires à ce sujet. De plus, les membres du Centre ont pris connaissance du fait qu'une entreprise bernoise a été mandatée pour la recherche d'un responsable technique. Ils sont quelque peu surpris de ce choix.

N'y a-t-il pas d'entreprises fribourgeoises à la hauteur de cette mission ?  
Pourquoi cette entreprise spécifiquement ?  
Quelles sont les modalités du contrat ?  
Que se passe-t-il s'il n'y a pas de candidat-e trouvé-e ?  
Est-ce que l'entreprise doit fournir un certain nombre de candidat-e-s ? »

#### **2. Question de Mme Carole Plancherel du groupe « Le Centre / Die Mitte » - Unification des pratiques de ramassage des déchets**

La parole est donnée à Mme Carole Plancherel et donne lecture de la question.

« Le Centre a appris que le ramassage des pampers se fait à Villarepos lors du passage du camion et pas dans les autres villages. Une citoyenne de la commune a interpellé notre groupe. Après informations prises, Haldimann a répondu au Centre que c'est la commune qui n'a pas voulu unifier les diverses pratiques de ramassages dans les villages. Le Centre est d'avis qu'avec la fusion, tous les villages doivent être sur pied d'égalité et sous couvert d'un même règlement et de mêmes pratiques. Il aimerait donc savoir si le Conseil communal pense unifier les pratiques et les systèmes de prise des déchets dans toute la commune ? Et si oui, à quelle date ? »

#### **3. Question de M. Franz Walter du groupe « Entente Bourgeoise / Bürgerliches Bündnis » - La commune dans sa qualité comme employeur**

La parole est donnée à M. Franz Walter et donne lecture de la question.

« Nous prenons note d'un taux de roulement anormalement élevé au sein du personnel de la commune, accompagné des difficultés de recrutement pour remplacer les départs.

Dans ce contexte nous posons la question au Conseil communal:

- S'il partage cette estimation de la situation?
- S'il a une idée sur les raisons de cette problématique?
- S'il a des idées voire des stratégies pour améliorer sa position d'employeur? »



**COMMUNE DE COURTEPIN**  
**GEMEINDE COURTEPIN**

**Secrétariat du conseil général**  
**Sekretariat des Generalrats**  
Route de Fribourg 42  
1784 Courtepin  
026 684 18 34 – [secretariatcg@courtepin.ch](mailto:secretariatcg@courtepin.ch)

Aucun membre du conseil général n'a de questions ou remarques dans les divers.

La parole est donnée à M. Franz Walter du groupe « Entente bourgeoise », qui remercie chaleureusement M. Peter Grünig pour l'année de présidence passée. Il a fait preuve d'un engagement sans faille, avec une relation constructive entre la présidence et le conseil communal.

M. Peter Grünig poursuit et remercie les conseillers communaux, les membres du bureau ainsi que les membres du conseil général pour leur confiance. Il félicite encore la nouvelle présidente et vice-présidente pour leur élection et leur souhaite tout de bon pour la suite. Il remercie également la secrétaire du conseil général pour son travail durant cette année.

La prochaine séance du Conseil général est fixée au mercredi 22 mai 2024 à 19h30.

Toutes les personnes sont invitées à prendre part à un apéro riche qui est servi dans le hall et il remercie Sarah Spiegel, secrétaire du conseil général, pour sa mise en place. Merci aux membres du groupe Pluriel/Plural qui s'occupe du service.

Le Président remercie chaleureusement les membres du conseil général et leur souhaite un bon retour dans leurs foyers.

La séance est levée à 20h40.

#### **Pour le conseil général**

Le Président :

Peter Grünig

La Secrétaire :

Sarah Spiegel